

Un premier cadre stratégique pour la protection des enfants réfugiés climatiques

Dossier de la rédaction de H2o
August 2022

Le Fonds des Nations unies pour l'enfance (UNICEF), l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), l'Université de Georgetown et l'Université des Nations unies ont publié de nouvelles lignes directrices constituant le tout premier cadre stratégique mondial qui contribuera à protéger, à inclure et à autonomiser les enfants en déplacement dans le contexte des changements climatiques. Le document intitulé *Guiding Principles for Children on the Move in the Context of Climate Change* (Principes directeurs relatifs aux enfants en déplacement dans le contexte des changements climatiques) recense neuf principes pour faire face aux vulnérabilités multiples particulières dont font l'objet les enfants en déplacement dans leur propre pays ou au-delà des frontières en raison des conséquences négatives des changements climatiques. Actuellement, la plupart des politiques migratoires concernant les enfants ne tiennent pas compte des facteurs climatiques et environnementaux, tandis que la plupart des politiques relatives aux changements climatiques négligent les besoins uniques des enfants.

Le document souligne que les changements climatiques viennent s'ajouter aux conditions environnementales, sociales, politiques, économiques et démographiques qui poussent les personnes à partir. Rien qu'en 2020, près de 10 millions d'enfants ont été déplacés à la suite d'un choc dû à un événement météorologique. Un milliard d'enfants - soit moitié des 2,2 milliards d'enfants que compte le monde - vivent dans les 33 pays fortement exposés aux effets des changements climatiques. Ce sont donc des millions d'enfants supplémentaires qui pourraient être déplacés dans les années à venir. Conçus en collaboration avec de jeunes militants, des universitaires, des experts, des décideurs, des professionnels et des organismes des Nations unies œuvrant dans les domaines du climat et des migrations, ces principes directeurs s'appuient sur la Convention relative aux droits de l'enfant ratifiée au niveau mondial, et sont sous-tendus par les lignes directrices et les cadres opérationnels existants. Ils fournissent ainsi aux pouvoirs publics nationaux et locaux, aux organisations internationales et aux groupes de la société civile un socle permettant d'élaborer des politiques qui protègent les droits des enfants. Les organisations et les institutions appellent par conséquent les gouvernements, les acteurs locaux et régionaux, les organisations internationales ainsi que les groupes de la société civile à adopter ces lignes directrices afin de contribuer à protéger, à inclure et à autonomiser les enfants en déplacement dans le contexte des changements climatiques.

UNICEF